



EDITORIAL

Remettre les chiffres à leur place !

Un pays responsable c'est d'abord un pays bien informé. Hélas en matière de prévention contre les méfaits de l'alcool les puissants lobbies anti- alcool français se servent de chiffres et de statistiques qu'ils assènent comme des vérités scientifiques, sans que personne jusqu'ici ne se soit soucié de les vérifier. Or des évènements récents très dangereux pour nos libertés d'expression n'ont que trop montré la manière cavalière dont ces lobbies se comportent. Il était de notre devoir à l'APV, dont le premier vice président Bernard Burtschy est un des statisticiens les plus compétents et les plus respectés de ce pays, de chercher à connaître la vérité des chiffres. Jérôme Beaudoin a enquêté avec sa précision habituelle et livrera au cours de cette conférence les vraies statistiques, celles à partir desquelles on peut vraiment travailler dans le domaine capital pour la santé publique de l'apprentissage de la responsabilité en matière de consommation de boissons alcoolisées.

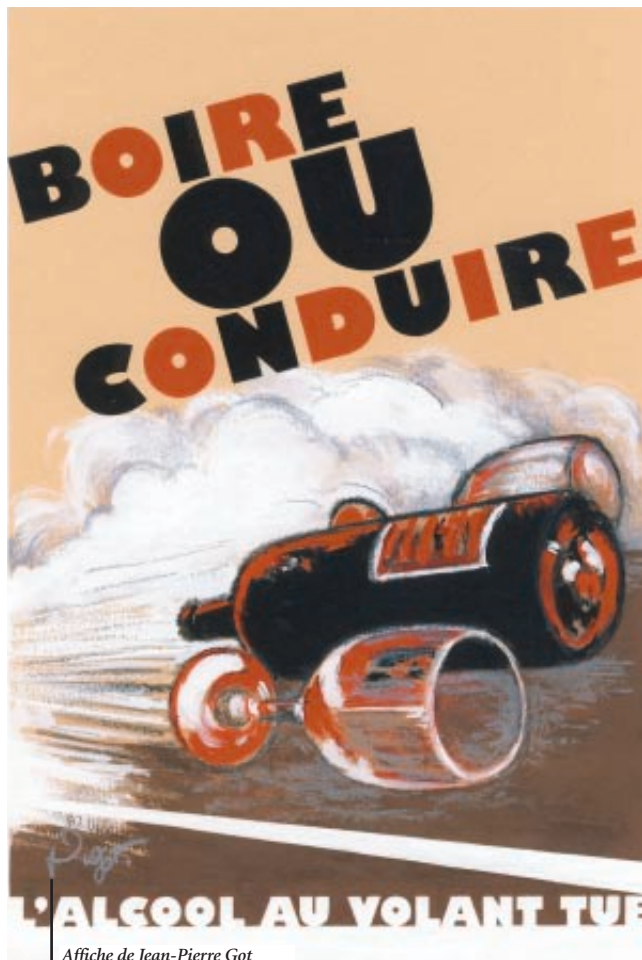
Michel Bettane
Président de l'APV

Presse-Vin.com est une publication de l'Association de la Presse du Vin
Directeur de la publication :
Michel Bettane
APV, c/o Sopexa
11 bis rue Torricelli 75017 Paris
Conception graphique :
Patrick Desquines
Impression
Dupliprint Paris
Contact : Jean-Roger Duda
webmaster@presse-vin.com

A consommer sans modération !

Consommation de vin : les vrais chiffres pour la France

La consommation de vin en France est calculée selon une méthode simple, voire simpliste qui montre que les Français seraient les premiers consommateurs de vin au monde. Un argument taillé sur mesure pour les ligues antialcooliques qui mettent systématiquement ces chiffres en avant. Mais des études de consommateurs montrent au contraire que les Français sont devenus des consommateurs de vins responsables et modérés. Chaque année on assiste au même refrain lorsque l'INSEE publie ses chiffres sur la consommation d'alcool des Français. Chaque année, la presse s'en fait le même écho, analysant, disséquant la tendance. Une légère baisse et c'est l'invariable constat d'une chute de la consommation annoncée depuis belle lurette. Une hausse d'un dixième de point et c'est le sursaut, la surprise qui domine, comme si du jour au lendemain les Français s'avaient retrouvé le chemin de l'ivresse. On fait dire ce que l'on veut aux chiffres, sauf à savoir d'où ils viennent, comment ils ont été fabriqués, calculés, mesurés. Trop souvent, on se contente de l'honorabilité de la source.

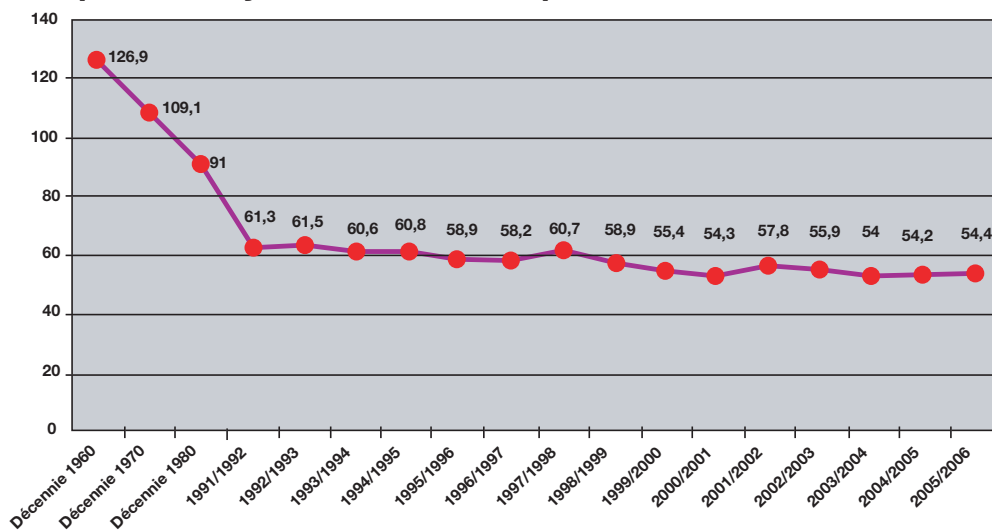


Une véracité relative
L'INSEE, la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects sont de belles institutions qui valident pour faciliter la vue du journaliste, pour le confort de telle association ou institution, des chiffres passés à la moulinette

de la statistique sans que l'on ait besoin de se pencher sur le mode de calcul. Or, les chiffres n'ont qu'une valeur et une véracité relatives si l'on ne s'attarde pas quelque peu sur la méthode. Dans le cas de la consommation de vin en

France, le calcul est simple, voire simpliste... Comme un slogan publicitaire ! L'INSEE se contente de diviser le volume de vin taxé vendu dans l'hexagone (la DGI fournit ce chiffre) par le nombre d'habitants. C.Q.F.D. ! Une méthode tellement simple que tout le monde peut la reprendre dès lors que l'on possède ses deux données. Par exemple, en 2004, un peu plus de 32,6 millions d'hectolitres de vin ont été achetés en France, alors que le pays comptait 60,4 millions d'habitants. Donc les Français ont bu 54 litres de vin dans l'année. Lumineux ! Oui, mais les détails manquent. Avec ce mode de calcul, l'INSEE fait l'impasse sur nombre de spécificités qui laissent à penser

Selon l'INSEE la consommation moyenne des Français serait légèrement à la baisse, une tendance beaucoup plus accentuée par les analyses basées sur des panels de consommateurs.



que la consommation réelle est bien inférieure à cela. Mais

qu'importe, ce chiffre clé est repris partout, par les institutions françaises et européennes. Cette statistique est devenue un mètre étalon.

l'échelle du pays, comme l'Italie. D'autres encore ne comptent que les consommateurs de plus de 15 ans. Si bien qu'en l'absence d'harmonisation des modes de calcul, ces résultats, à l'échelle européenne, se retrouvent être caducs. Par ailleurs, comme le rappellent Patrick Aigrain, de l'ONIVINS et Björn Hibell, du Conseil suédois d'information sur l'alcool et les autres drogues, dans le n°6 de la revue Focus en 2003 : « *Connaître les chiffres exacts de la consommation d'alcool d'un pays n'est pas chose aisée. Il est quasiment impossible par exemple de recueillir les données concernant les circuits parallèles de consommation. Achat frontalier, contrebande, production artisanale ou familiale peuvent ainsi faire varier les chiffres de manière relativement sensible. Comment, par exemple, distinguer la consommation des touristes étrangers de celle des nationaux ?* » Des facteurs qui peuvent fortement biaiser la consommation d'un pays comme la France.

Selon les statistiques de l'INSEE, la France se retrouve premier consommateur mondial

	Cons.de vin litre/hab en 2004
Luxembourg*	57,3
France	54
Italie	49,3
Portugal	47,9
Suisse	40,9
Espagne	33,8
Hongrie	31,3
Grèce	29,8
Autriche	29,6
Argentine	28,6
Roumanie	26
Uruguay	24,7
Allemagne	23,7
Australie	21,9
Pays-Bas	20,6
Royaume-Uni	18
Chili	15,9
Suède	14,9
Irlande	14,1
Norvège	12,7
Canada	11,4
Finlande	9,1
États-Unis	8,2
Afrique du Sud	7,8

*Le Luxembourg se retrouve artificiellement en tête de ce classement à cause des gros volumes de vins commercialisés auprès des populations des pays limitrophes. Source O.I.V.

Dès le biberon !

Et il illustre à merveille combien les Français sont de grands buveurs nourris, dès le biberon, au gros rouge qui tache. Ainsi, lorsque l'on compare la consommation en France aux autres pays européens et même aux principaux pays producteurs à travers le monde, nous sommes champions du monde. Nous sommes les plus gros consommateurs de vin de la planète per capita. Pourtant cela ne vaut pas plus qu'une médaille en chocolat. Car tout de même un pays arrive devant nous, c'est le Luxembourg qui applique la même règle de calcul.

Ainsi les Luxembourgeois consomment-ils 57 litres par an et par personne. Mais, dans ce cas, les institutions rappellent que ce chiffre est gonflé par les achats transfrontaliers.

Et pour enfoncer encore un peu plus le clou, les statistiques européennes sont fournies par chaque pays, mais si certains emploient la même méthode que la France, d'autres utilisent les résultats d'analyses de panels de consommateurs extrapolés à

Et les étrangers ?

Car au moins trois points sont intégrés sans discernement dans ce mode de calcul et gonfle artificiellement cette consommation de 54

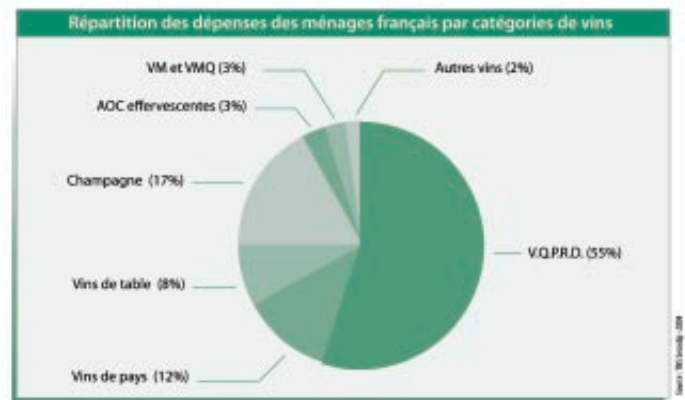
l/personne :

1/ La consommation des touristes étrangers en vacances dans l'hexagone. Ils sont environ 80 millions chaque année à privilégier la France comme exil vacancier. Dans une enquête réalisée tous les 3 ans par la Maison de la France et l'institut de sondage IPSOS auprès des touristes étrangers, 42% des sondés considèrent qu'ils viennent en France pour la gastronomie (« *parce qu'on y mange bien* »). C'est le deuxième élément mis en avant par eux après la « *richesse culturelle de France* » (56%). Ce sont donc des personnes qui viennent aussi potentiellement consommer et acheter du vin en France.

2/ Les achats transfrontaliers. Ce type d'achat s'effectue majoritairement dans le nord de l'hexagone, avec le Royaume-Uni, la Belgique et les Pays-Bas. Très difficile à mesurer, l'ONIVINS considère toutefois que cela représentait environ 1,3 million d'hectolitres de vin pour l'année 2000.

l'INSEE, d'autres études dressent un tout autre portrait du consommateur de vin en France.

Chaque année, la société TNS Secodip enregistre les achats déclarés par un panel de 7 500 foyers représentatifs des 25 380 000 ménages français pour leur consommation au domicile principal. Une enquête qui exclut la consommation dans les restaurants, en entreprise, dans les collectivités et en vacances. Toutefois, cette étude montre que les volumes achetés sont sans commune mesure avec les chiffres de l'INSEE. Ainsi, en 2004, chaque ménage a acheté 45,1 litres de vins tranquilles et 6,9 litres de vins effervescents, ce qui représente 52 litres par foyer. Un volume qui représente par personne 21,57 litres. Sachant que 70% des volumes de vins sont vendus en grandes surfaces et si l'on ajoute la consommation au travail, qui se marginalise, on peut certes doubler ce chiffre et donc arriver à une consommation



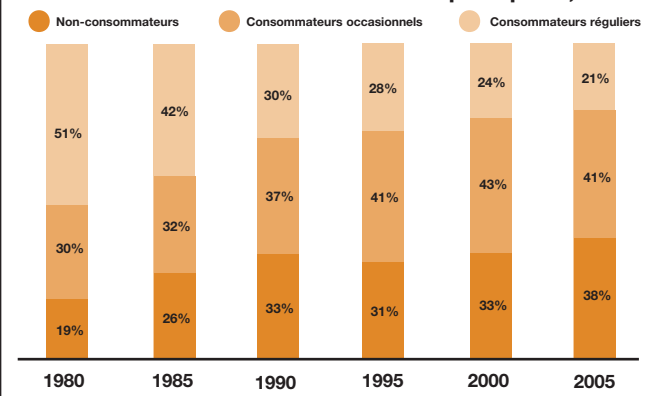
chiffres assez voisins. Dans la première édition de Bacchus, en 2005, dans l'article sur la consommation de vin en France, Jean-Pierre Laporte fournit les volumes consommés par sexe et par type de consommateur, à la fin des années 1990 (régulier, occasionnel, non-consommateur), pour une population de plus 15 ans. Ainsi, on s'aperçoit que la consommation par habitant de plus 15 ans, n'est pas de 75 litres, mais de 62 litres. Et si l'on reprend les volumes consommés par catégories et qu'on les adapte aux consommateurs de 2005 (Les non-consommateurs passent de 33% à 38% entre 2000 et 2005, les consommateurs occasionnels passent de 43% à 41% et les consommateurs réguliers pas de 24% à 21%), cette consommation par habitant chute à 41,63 litres. « *Les consommateurs réguliers de vin constituent une population vieillissante, qui semble vieillir au même rythme que la population : la baisse de la consommation serait donc plus un phénomène de culture que d'âge : autrement dit les jeunes consommateurs ne se convertissent pas en réguliers comme leurs prédécesseurs* », selon la dernière étude ONIVINS/INRA de 2005.

Des stats incroyables

Le Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire du 12 septembre 2006, édité par l'Institut de veille sanitaire, met en avant une étude réalisée par une équipe de chercheurs sur la consommation d'alcool en France, qui trouve le résultat incroyable de 3,4 litres d'alcool pur par an et par habitant. Un résultat que les chercheurs relativisent car il est loin des 9,3 litres enregistrés par l'INSEE pour la même année. Ils mettent évidemment plusieurs points importants qui ont influencé les personnes sondées, mais ils mettent également en doute le modèle de calcul de l'INSEE.

Pourtant, aux yeux des détracteurs du vin et de l'alcool en général, comme les ligues antialcooliques, c'est systématiquement la consommation calculée à partir des données de l'INSEE et de la DGI qui est mise en avant. Il faut dire que ce volume de consommation est de l'or en barre pour les ligues antialcooliques. Il leur permet de pointer du doigt cet alcoolisme qu'elles combattent avec une armée de blouses blanches. Ainsi, l'alcool ce serait : 5 millions de personnes touchées en France et un coût social de 17,5 milliards d'Euros pour la nation. La France serait l'un des pays où l'on boit le plus d'alcool en Europe, notamment à cause du vin, 55 litres par personne et par an. Les chiffres

Selon l'étude ONIVINS-INRA, le nombre de consommateurs réguliers à été divisé par deux en 20 ans alors que les non-consommateurs ont été multipliés par 1,5 fois.



3/ La situation géoéconomique de la France au sein de l'Union Européenne. Le pays est le principal carrefour de l'Union Européenne. Les volumes de vin achetés par les personnes en transit dans l'hexagone sont difficilement mesurables, mais entrent eux aussi dans la consommation des Français. Toutefois, en dehors de cette mise en lumière simpliste de

moyenne de 43 litres par personne et par an. Mais on est tout de même 11 litres en dessous des chiffres de l'INSEE. L'ONIVINS de son côté, qui, avec l'aide de l'INRA de Montpellier analyse l'évolution de la consommation de vin auprès d'un panel de 5000 consommateurs depuis 1980 et dresse une analyse complète tous les cinq ans fournit des



Carte routière Taride

sont vertigineux, et ce sont ceux-là mêmes qu'utilisent les organismes et associations pour animer leurs campagnes de lobbying et faire pression auprès des pouvoirs publics. Le vin joue-t-il un rôle aussi important ? Le flou artistique est soigneusement entretenu. D'autant que si ces organismes privilégient les statistiques de l'INSEE, ils peuvent argumenter sur le fait que la consommation de vin ne baisse pratiquement pas depuis 10 ans. Or, La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé définit deux objectifs prioritaires : un objectif de diminution du niveau général de consommation (-20%), et un objectif de réduction des usages à risque et de la dépendance.

L'INSEE comme étalon
Les chiffres de l'INSEE confortent des associations

comme l'ANPAA dans l'idée qu'il faut intensifier le travail de prévention, et surtout de lobbying, auprès des pouvoirs publics afin de mettre en place des outils efficaces pour diminuer considérablement le volume d'alcool consommé. L'AN.P.A.A. et les différents organismes publics (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, M.I.L.D.T., l'Observatoire

Français des drogues et toxicomanies, O.F.D.T., I.N.S.E.R.M...) ne veulent surtout pas faire la distinction entre les vins et les autres alcools, ainsi qu'entre les vins de qualité supérieure et les vins de table, alors que cette dernière distinction est primordiale aujourd'hui en raison de l'évolution de la consommation des vins et de leur usage dans notre société. Pour mieux fustiger le produit, les organismes publics (M.I.L.D.T., O.F.D.T., en autres) et les associations comme l'AN.P.A.A., n'hésitent pas noircir le trait à outrance. L'un des problèmes majeurs liés aux enquêtes publiées par les différents organismes, c'est que bien souvent le discours idéologique prend le pas sur la rigueur scientifique. Les auteurs des études sont, dans le même temps, adhérents des ligues antialcooliques et membres des plus hautes autorités sanitaires. Le professeur Sylvain Dally, toxicologue auprès des hôpitaux de Paris, est présent dans tous les grands colloques où il est question d'addictologie. Il est aussi vice-président de l'AN.P.A.A. et président du collège scientifique de l'O.F.D.T.. Des postes qui lui confèrent un pouvoir non négligeable. Le rapport de l'économiste Pierre Kopp a été financé par l'O.F.D.T. après appel d'offre, mais l'homme est aussi membre du collège scientifique de l'observatoire et proche des ligues antialcooliques.

Le paradoxe français
Ainsi, à l'intérieur des associations, des autorités sanitaires et des collègues scientifiques retrouve-t-on toujours les mêmes personnalités, essentiellement des psychiatres, des toxicologues et des neurologues, qui monopolisent le discours tout en écartant les analyses alternatives et en cooptant les nouveaux scientifiques qui ont le même profil et la même vision qu'eux. C'est ainsi que le « paradoxe français », découvert par le professeur Serge Renaud, ancien directeur de recherche de l'I.N.S.E.R.M., est de plus en plus souvent remis en cause. Au point de considérer l'étude première, réalisée voilà 20 ans sur plusieurs dizaines de milliers de patients, comme « sans fondement scientifique », par certains chercheurs de l'I.N.S.E.R.M. Par ailleurs, peu d'études ont été financées pour répondre à des questions mettant en relation l'usage des drogues et la pression sociale, le stress au travail, l'éclatement des familles ou l'exclusion sociale. Pourtant des études anglaises montrent combien la relation de cause à effet est déterminante. Dans ce grand ensemble bien huilé, chaque structure joue un rôle précis. Les organismes publics apportent la caution de l'Etat aux scientifiques qui participent aux études. Comme la M.I.L.D.T. et l'O.F.D.T. sont directement rattachés et financés par les services

Entre 2003 et 2004, la société TNS Secodip a enregistré une baisse de 2 litres des volumes d'achats de vins.

	Les achats de vins par les ménages français en 2003/2004							
	Ménages acheteurs de chacun des types de produits							
	Pourcentage de ménages acheteurs dans la population		Quantités achetées par ménage acheteur en litres		Prix moyen d'achat en euro par litre		Budget moyen consacré à ces achats en euro	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Tous vins tranquilles	88,8 %	88,4 %	47,0	45,1	2,77	2,74	130,7	123,4
V.Q.P.R.D.	82,9 %	81,9 %	26,4	25,5	3,84	3,71	101,2	94,7
Vins de pays	45,9 %	45,4 %	21,1	20,4	1,80	1,83	37,9	37,4
Vins de table	44,5 %	41,8 %	19,1	18	1,42	1,50	27,2	26,9
Tous vins effervescents	50,6 %	50,4 %	7,0	6,9	8,88	9,32	62,2	64,8
Champagne	30,8 %	30,4 %	4,4	4,6	16,87	17,44	74,4	80,0
AOC hors Champagne	18,9 %	19,1 %	3,9	4,0	6,05	5,99	23,6	23,7
Autres vins effervescents nature	18,7 %	17,5 %	7,1	6,9	2,81	2,78	19,9	19,2

Source: TNS Secodip - Cerveau - Alcool, des méfaits pour les consommateurs et leurs familles, page 27/38 révisé

A consommer sans modération !

général du Premier Ministre, ces deux organismes sont d'excellents marchepieds pour côtoyer les hautes sphères de l'Etat. Enfin, les associations, quant à elles, servent de relais auprès des médias et de l'opinion publique, vulgarisent le discours des scientifiques « *accrédités* », et intentent des procès contre ceux qui ne respectent pas la loi. En l'occurrence, l'A.N.P.A.A. fait feu de tous bois. D'ailleurs, ses statuts le stipulent clairement. Article 1, alinéa b : « *L'A.N.P.A.A. a pour but (...) de veiller à l'amélioration et à l'application de la législation en la matière et d'exercer ses droits reconnus de partie civile.* »

Le mot "potentiellement"

L'A.N.P.A.A. martèle également que « *5 millions de personnes sont directement touchées par l'alcoolisme en France* ». Pour comprendre ce chiffre, il faut lire entre les lignes du « *Baromètre Santé 2000* », publié par l'I.N.P.E.S. (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) : « *8,6% des enquêtés de 12 à 75 ans seraient (ou auraient été) potentiellement dépendants à l'alcool, (...) soit environ 4 millions de personnes* » (Etude réalisée par l'Observatoire de la Santé auprès de 2.000 patients de médecins généralistes des Pays de Loire.). Soit un million de personnes en moins par rapport aux chiffres de l'A.N.P.A.A. Par ailleurs le mot « *potentiellement* » associé au conditionnel laisse planer un sérieux doute sur la véracité du chiffre. Cette estimation est basée sur un sondage en milieu hospitalier. Or, les personnes alcoolo dépendantes sont plus sensibles aux maladies et accidents que les autres. Ce qui en fait une population plus présente en milieu hospitalier.

Enfin, à partir de quel seuil sommes-nous considérés comme alcoolo dépendants ? Chez un individu, l'addiction est déterminée à partir du moment où il est incapable de réduire ou d'arrêter sa consommation. Un verre d'apéritif chaque soir peut être considéré comme un signe d'addiction. Comme on peut le voir, derrière l'apparente rigueur du discours médical, de nombreuses « *incertitudes* » et « *probabilités* » se sont transformées en arguments idéologiques amplifiés par des structures comme l'A.N.P.A.A. Et la volonté de mener une véritable guerre aux viticulteurs est de plus en plus visible, car ces médecins sont persuadés qu'en éliminant l'alcool on éradiquera l'alcoolisme. Dans une interview donnée en février 2000, à la revue « *Libre* », le magazine édité par l'association de lutte contre l'alcoolisme « *Vie Libre* », Pierre Kopp, l'auteur du rapport éponyme, en dressait le tableau : « *Notre situation est l'inverse de celle des Etats-Unis. Dans ce pays, des intérêts économiques considérables étaient liés au tabac et il a fallu une guerre du tabac pour qu'une politique de santé publique s'impose. Ce qui explique d'ailleurs un certain rigorisme dans son application. En France, ce n'est pas le tabac qui est puissant mais l'alcool, c'est donc une guerre de l'alcool qui attend notre pays s'il souhaite que le coût social diminue.* »

Jérôme Baudouin

Les achats de vins par les ménages français en 2004 caractéristiques socio-démographiques			
	Pourcentage de ménages acheteurs	Quantités achetées par ménage acheteur (en litres)	Indice de niveau d'achat ¹¹
VINS TRANQUILLES			
Tous ménages confondus	88,4 %	45,1	100
ménages à statut financier			
aisé	90 %	42	93
intermédiaire supérieur	90 %	40,9	91
intermédiaire inférieur	89 %	50,6	112
modeste	82 %	42	93
ménages dont la PRA ¹¹ est agée			
de moins de 35 ans	83 %	17,1	38
de 35 à 49 ans	88 %	38,5	85
de 50 à 64 ans	92 %	63,9	142
de 65 ans et plus	90 %	57,1	127
VINS EFFERVESCENTS			
Tous ménages confondus	50,4 %	6,9	100
ménages à statut financier			
aisé	51 %	7,7	111
intermédiaire supérieur	50 %	6,6	95
intermédiaire inférieur	51 %	6,3	91
modeste	45 %	8,9	128
ménages dont la PRA ¹¹ est agée			
de moins de 35 ans	45 %	5,2	75
de 35 à 49 ans	53 %	7,7	111
de 50 à 64 ans	55 %	7,8	112
de 65 ans et plus	48 %	6,5	94

Source : l'INSEE 2004 - ConsoScan - Actus des ménages pour leur consommation à domicile

► L'incontournable rapport Kopp

Depuis sept ans, le rapport Kopp est brandi par toutes les instances de lutte contre l'alcoolisme. Une mine d'or, car c'est le premier rapport qui mesure le « *coût social des drogues en France* ». En 277 pages, l'auteur énumère tout ce que l'alcool coûte à la Société, des frais d'hospitalisation aux embouteillages d'éthylomètres, en passant par les amendes, les pertes de productivité au travail et même les décès prématurés ! C'est ainsi que l'on apprend que l'alcool (et non l'alcoolisme) coûterait chaque année 17,5 milliards d'euros à la France. Si l'on arrive à ce chiffre gigantesque, c'est que l'expert considère « *qu'il serait erroné de n'imputer ce "coût social" qu'aux consommations dites "abusives", alors qu'on ignore s'il existe un plafond de consommation au-dessous duquel le risque serait nul* ». Son calcul devient plus invraisemblable encore lorsqu'il expose ses hypothèses : « *En l'absence de consommation et*

d'activités économiques dans les secteurs de l'alcool, du tabac et des drogues illicites, l'ensemble des ressources mobilisées dans ces "secteurs" économiques trouverait à être employé de manières différentes dans d'autres types d'activités ; ensuite, et sous cette première hypothèse, la réallocation de ces ressources permettrait (...) de générer le même montant de bénéfices, sans en supporter les coûts précédemment engendrés. Cette nouvelle affectation des ressources permettrait donc de garder constant le montant global des bénéfices engendrés par l'ensemble des activités économiques, mais, parallèlement, de diminuer le montant global des coûts induits par ce même ensemble d'activités et, en conséquence, d'augmenter le bien-être collectif. »
Élémentaire !
Et tous ces calculs sont basés sur des « *estimations* » et des « *probabilités* ».

J.B.

Bidonnage de chiffres

Dès qu'il s'agit de fumeurs, de vin ou d'alcoolisme, tous les chiffres de la santé publique en France sont à prendre avec précaution, pour ne pas dire qu'ils sont manipulés. Voici un petit exemple d'une manipulation récente sur les fumeurs et la fameuse interdiction du 1er janvier 2008. Pour la petite histoire, il s'agit d'un rapport remis en grande pompe au Ministre de la Santé... Le Figaro titre à la une le samedi 23 février « les infarctus en baisse de 15% depuis l'interdiction du

H U M E U R

Faut-il avoir honte d'être fiers ?

Faut-il, comme nous invitent les contempteurs du vin, nous confiner dans une culpabilité permanente, alors que le vin représente un des fleurons de notre savoir vivre, le révélateur de notre gastronomie et, ce qui est loin d'être négligeable, l'un des secteurs les plus porteurs de notre commerce extérieur ? Pourquoi en effet être honteux de ce qui devrait nous rendre cette fierté dont nous sommes parfois si économes ? Le vin est à la source de notre civilisation, plus que jamais à réinventer, que des néo-prohibitionnistes nous demandent d'étouffer. Cherchons plutôt à la faire connaître, usons de nos savoirs respectifs, qu'on soit vigneron, producteur, négociant, distributeur, journaliste, amateur, pour la diffuser et rendons à la France, pays de la richesse et de la diversité des appellations, la place qu'elle mérite. Souhaitons enfin que gouvernants et politiques, nationaux et régionaux, aient le souci de développer la connaissance du vin et donc de faciliter son expression dans toute sa noblesse et sa maturité

Barthélémy
Président du

« Conseil des Sages » de l'APV

tabac ». Sachant que ladite interdiction date du 1er janvier 2008, voilà une étude rondement menée par l'Institut national de veille sanitaire. Ce chiffre vient de la comparaison du mois de janvier 2008 avec ceux des mois de janvier des deux années précédentes, par une simple règle de trois. Confronté à une telle comparaison, le statisticien avancerait avec une foule de précautions et en utilisant des méthodes nettement plus sophistiquées, car une simple règle de trois, c'est un peu court. Il suffit que le chiffre de mois de janvier ait été un peu élevé, pour des raisons toute autres, pour autant gonfler la baisse. Même si cette baisse était avérée, rien ne permet de l'attribuer à l'interdiction de fumer. La cause peut en être toute autre. Supposons que les infarctus soient liés à l'activité économique selon le schéma suivant. La baisse de l'activité économique entraîne moins de stress et, in fine, moins d'infarctus. Cette baisse sera alors due à la baisse de l'activité économique et non à l'interdiction de fumer. Par ailleurs, une météo plus douce en janvier pourrait aussi expliquer cette baisse.

Extrapolations

Ces précautions n'empêchent pas le Pr Bertrand Dautzenberg, pneumologue, d'extrapoler allègrement ce chiffre. « Si on extrapole sur l'année, cela conduirait à faire baisser de 10 000 le nombre d'infarctus en 2008 ». Cette extrapolation a été effectuée sur un seul chiffre, sujet à caution ! Pourtant, d'autres chiffres devraient faire réfléchir. Ainsi, durant la même période, le nombre de fumeurs ne décline pas et les ventes de cigarettes ne baissent pas, deux éléments importants qui devraient faire réfléchir. En fait, on assiste à un scandaleux « bidonnage » de



Affiche Vin : Musée du Vin de Saint Lambert du Lattey.

chiffres par l'Institut national de veille sanitaire qui est, en l'occurrence, juge et partie. Indépendamment du fait qu'il serait bon que l'Institut engage un statisticien de bon niveau, le débat démocratique voudrait que l'on puisse s'appuyer sur des chiffres sûrs et qu'il ne soit pas capté par un lobby, aussi

méritoire soit-il, qui prône ouvertement l'abstinence. La recherche de vrais solutions mérite plus que de simples incantations. ●

Bernard Burtschy
Professeur de Statistique
A l'Ecole Nationale Supérieure
des Télécommunications

► La place de l'alcool dans l'économie française

Alors qu'en 2007, la filière se félicitait d'être le deuxième poste exportateur derrière EADS, avec un chiffre d'affaires export de 9,34 milliards d'euros, en hausse de 6,9% (ce qui représente l'équivalent de 180 airbus ou 400 rames de TGV), cette performance cache une réalité socioéconomique finalement assez complexe. La filière vitivinicole représente plus de 110 000 exploitations qui emploient environ 180.000 emplois à temps plein, à la production et plus de 50.000 en aval de la filière (commercialisation), sans compter les emplois indirects (matériel agricole, équipement, recherche...). Le monde viticole

est atomisé ce qui en fait sa force (c'est une activité peuplante et pourvoyeuse d'emplois en milieu rural), mais aussi sa faiblesse, notamment en termes de poids au sein d'une économie française exportatrice. Ainsi, Hennessy, premier exportateur du secteur, arrive en 60e position des entreprises exportatrices, tous secteurs confondus, en valeur, au niveau national. Et une maison comme Baron Philippe de Rothschild, dont Mouton Cadet est le bordeaux le plus exporté, est en 1107e position. Castel Frères, le 1e producteur de vin en France et le 3e dans le monde arrive en 890e position.

J.B.